

La mise en place d'une « rue école » à Romans plébiscitée

Mise en place, à titre expérimental, par la Ville de Romans, aux abords du groupe scolaire Saint-Just, la « rue école » a été plébiscitée par le conseil d'école qui a souhaité son extension au temps méridien.

©DR - Photo non-contractuelle

Pour mémoire, la Ville de Romans-sur-Isère avait souhaité profiter de son projet d'aménagement de la place du Chapitre pour mettre en œuvre, en septembre dernier et pour toute l'année scolaire 2023-2024, une « rue école » devant le groupe scolaire Saint-Just. L'objectif ? sécuriser le cheminement des 240 enfants qui le fréquentent, lors des entrées-sorties, tant en maternelle qu'en élémentaire. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de sa démarche « Ville amie des enfants ».



Concrètement, la circulation est interdite rue Saint-Just et rue Sainte-Marie, les jours d'école, depuis le 4 septembre 2023 et jusqu'au 5 juillet 2024, le matin, de 8h00 à 8h45 et le soir, de 16h15 à 16h45, soit aux heures où le flux des enfants est le plus important. Pour ce faire des barrières pivotantes ont été posées durant l'été (rue Sainte-Marie, à l'angle de la rue Haute-Villeneuve et rue Saint-Just, à l'angle de la rue Bistour).

Pour la mise en place de ce dispositif, la Direction Education Famille avait associé à la réflexion des parents d'élèves, des enseignants ainsi que des représentants de la Maison de quartier Saint-Nicolas et des services de la Ville en charge des travaux et du projet urbain.

Lors du Conseil d'école, le 17 octobre dernier, les participants ont fait part à la Ville de leur souhait d'élargir ce dispositif, largement plébiscité, au temps méridien. Dans un premier temps, les barrières seront donc également fermées entre 11h15 et 11h40. La mesure sera effective dès la rentrée des vacances de La Toussaint.



Edwige Arnaud, adjointe au maire déléguée à l'Education, à la Famille, à la Jeunesse et à la Prévention : *« Inscrit dans les recommandations de l'Unicef, ce dispositif permet d'assurer la sécurité des piétons, mais aussi d'encourager la pratique du vélo et de la marche chez les plus jeunes. Il vise également à améliorer la qualité de l'air et répond, de fait à des enjeux, à la fois de santé publique et environnementaux, les enfants étant particulièrement réceptifs à la pollution atmosphérique. »*